

**Vous avez un projet ?
Faites-vous connaître !**



■ Vous

Nom/Prénom :

Adresse :

Commune :

Téléphone :

Mail :

■ Le logement concerné :

Votre logement Logement locatif

Commune :

Année de construction :

Surface habitable :

Chauffage actuel :

Épaisseur isolation des murs :

Épaisseur isolation des combles :

Pas/peu dégradé Dégradé ou très dégradé

■ Les travaux envisagés :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Formulaire à retourner :

Communauté de Communes des Portes de Meuse

1 Rue de l'Abbaye - Ecurey
55290 Montiers-sur-Saulx.

**Pour plus d'informations
et prendre contact en ligne :**

www.portesdemeuse.fr/habitat-urbanisme



Qui sommes-nous ?

■ Le CMAL SOLIHA Meuse

Prestataire de la CCPM, association d'intérêt général à but non lucratif qui intervient dans le domaine de l'habitat et du développement local et durable.

Tél : 03 29 79 23 10

Mail : meuse@solihha.fr

98, Boulevard de la Rochelle

55 000 BAR-LE-DUC

**Permanences du CMAL sur le territoire
intercommunal, chaque mois de 15h à 17h :**

- **1^{er} Mardi** : antenne de Montiers-sur-Saulx
- **1^{er} Mercredi** : antenne de Gondrecourt-le-Château
- **3^{ème} Mardi** : antenne de La Houquette

**■ La Communauté de Communes
Portes de Meuse :**

Tél : 03 29 75 68 92

Mail : f.pozzi@portesdemeuse.fr

Antenne intercommunale de La Houquette

1, rue du Chêne Sessile

55 170 COUSANCES-LES-FORGES

Man As Thép — RodolpheDesign.com

Portes de
meuse

Opération
Programmée
**d'Amélioration
de l'Habitat 2019-2023**



Vous avez un bien de plus de 15 ans ?
Vous souhaitez faire des travaux de réhabilitation ?
**Des aides financières exceptionnelles
sont mises en place dans votre intercommunalité !**

**Sous certaines conditions.*



Communauté
de communes
Portes de Meuse

Ils en ont déjà profité :

■ Qu'est-ce qu'une OPAH ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat vise à aider les propriétaires à améliorer l'habitat privé grâce à des subventions.

Elle a pour but de créer des conditions plus favorables pour inciter les propriétaires à investir dans l'amélioration et la réfection des logements existants.

■ Qui est concerné ?

Dispositif soumis à conditions de ressources, tous les propriétaires dont le logement a plus de 15 ans et se situe sur le territoire des Portes de Meuse peuvent en profiter.

Les travaux liés aux économies d'énergie et les travaux d'adaptation, de maintien à domicile et d'accessibilité sont éligibles.

■ Objectifs et Moyens

Réhabiliter 454 logements dont 449 propriétaires occupants et 5 propriétaires bailleurs en 5 ans.

En complémentarité avec les subventions existantes (ANAH, Caisses de retraite, Conseil Départemental...), les aides de la Communauté de Communes des Portes de Meuse permettent de financer vos travaux jusqu'à 80%.

Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ?

Appelez le CMAL
avant de les commencer :
03 29 79 23 10

■ Rénovation globale



Montant des travaux	47 573,34 € TTC
ANAH	15 000,00 €
Département de la Meuse	6 000,00 €
CC Portes de Meuse/Région	2 000,00 €
Bonus sortie de passoire	1 500,00 €
Bonus BBC	1 500,00 €
CEE	1 050,00 €

Total des aides	27 050,00 €
Reste à charge	20 523,34 €

Projet financé à 57 % grâce aux différentes subventions mobilisées. Le gain énergétique après travaux est de 83,6 %, générant une baisse de la facture énergétique de 42,5 %

Facture avant travaux : 2 314 €/an
Facture après travaux : 1 330 €/an



■ Adaptation d'une salle de bain

Montant des travaux	8 120,00 € TTC
Subvention ANAH	3 691,00 €
CC Portes de Meuse/Région	700,00 €
Caisse de retraite	2 500,00 €
Département (ILCG)	500,00 €

Reste à charge 729,00 €



Projet financé à 91%. Les travaux d'adaptation du domicile peuvent être subventionnés à plus de 80%.

Le propriétaire va pouvoir rester autonome en toute sécurité dans son logement.

■ Sont aussi à votre service :

- **La Conseillère Rénovation**
pour les conseils techniques
Tél. : 03 72 55 96 16
Mail : renovation-meuse@paysbarrois.com
- **Les architectes du CAUE**
pour les conseils bâtis
Tél. : 03 29 45 77 68 - Mail : contact@caue55.fr

